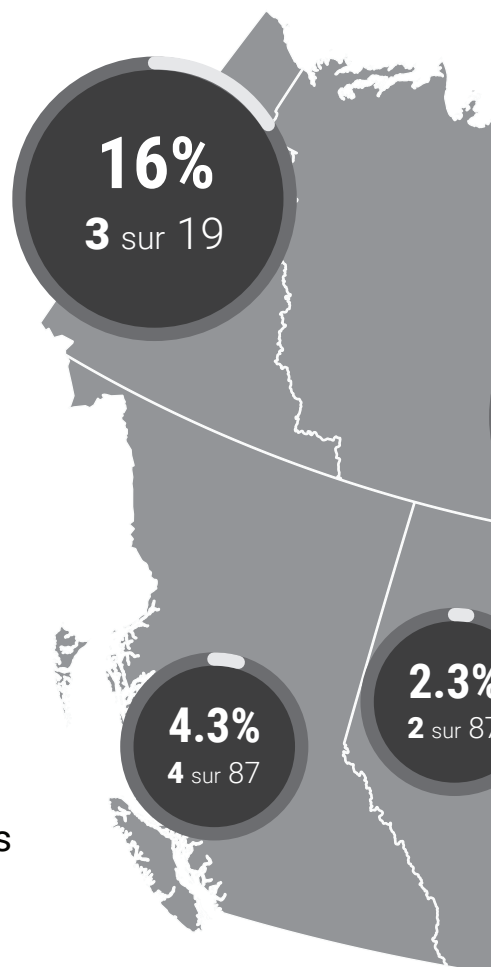


En chiffres

Les parlementaires autochtones au Canada

Après la Confédération, plusieurs restrictions ont empêché bon nombre d'Autochtones du Canada de participer activement au système parlementaire du pays. L'abrogation de la loi fédérale qui élargissait le droit de vote a retardé l'émancipation des Indiens inscrits et a donné lieu à des inégalités dans les provinces¹. Les obstacles systémiques imputables à des siècles de colonialisme, notamment la pauvreté, les préjugés raciaux et l'absence de soins de santé et d'éducation adéquats, ont eux aussi limité les possibilités de participation. Lorsque l'émancipation leur a été accordée, certains Autochtones du Canada ont par ailleurs refusé d'exercer leur droit de vote ou de se porter candidats aux élections en raison des droits issus des traités convenus entre leurs nations respectives et le Canada. Malgré ces genres d'obstacles, le nombre de parlementaires autochtones n'a cessé de croître au cours des dernières décennies.

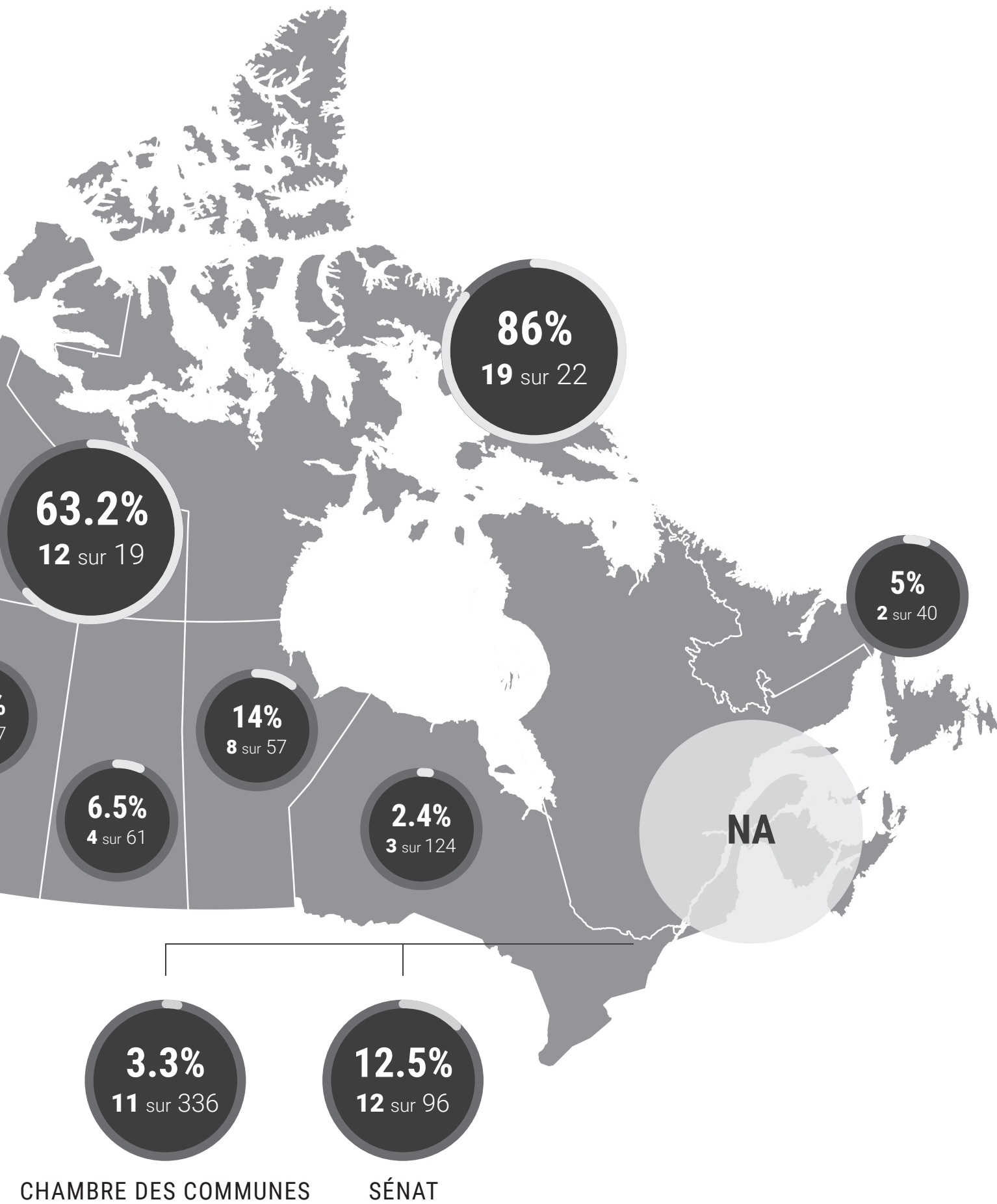


Le 10 avril 2019, l'Association des bibliothèques parlementaires du Canada a confirmé le nombre suivant de députés s'identifiant comme Autochtones. Le Yukon ne disposant pas d'un bibliothécaire de l'Assemblée Législative, ils ont quant à eux confirmé leurs chiffres par l'entremise du bureau du greffier.

¹ Droit de vote des peuples autochtones, L'Encyclopédie canadienne.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/timeline/indigenous-suffrage>

Crédits des graphiques: Canada with Provinces - Single Color, FreeVectorMaps.com



CHAMBRE DES COMMUNES

SÉNAT